

# LE « PROBLÈME DES VILLES MOYENNES », ET APRÈS ?

REPENSER L'ACTION PUBLIQUE À L'ÉPREUVE DE LA DÉCROISSANCE URBAINE ET DES TRANSITIONS



## Le Cercle pour l'Aménagement du Territoire

Webinaire

25 novembre 2025

12h00-12h45

[achille.warnant@gmail.com](mailto:achille.warnant@gmail.com)





## Un intérêt pour les villes moyennes qui vient de loin

(i) Originaire de Nevers, (ii) thèse sur les villes moyennes, (iii) opportunités de creuser le sujet depuis la fin de ma thèse

## Un intérêt qui n'est pas que personnel : un retour médiatique

Depuis 2013, le sujet est revenu à l'agenda médiatique avec un intérêt très fort au milieu des années 2010 sous l'effet de la crise du petit commerce



## Un intérêt qui n'est pas que personnel : un retour dans les politiques publiques

Un retour dans les politiques publiques avec le plan Action Cœur de Ville (ACV) fin 2018

## Question(s) de recherche à l'origine de la thèse

Comment les autorités locales ont-elles considéré la décroissance de leur territoire des années 1970 à nos jours ? Pourquoi ne sont-elles pas tournées vers d'autres modèles de développement ?  
➔ Questions complétées aujourd'hui par une autre : Quelle place accorder à ces villes dans le cadre des politiques d'AT ?

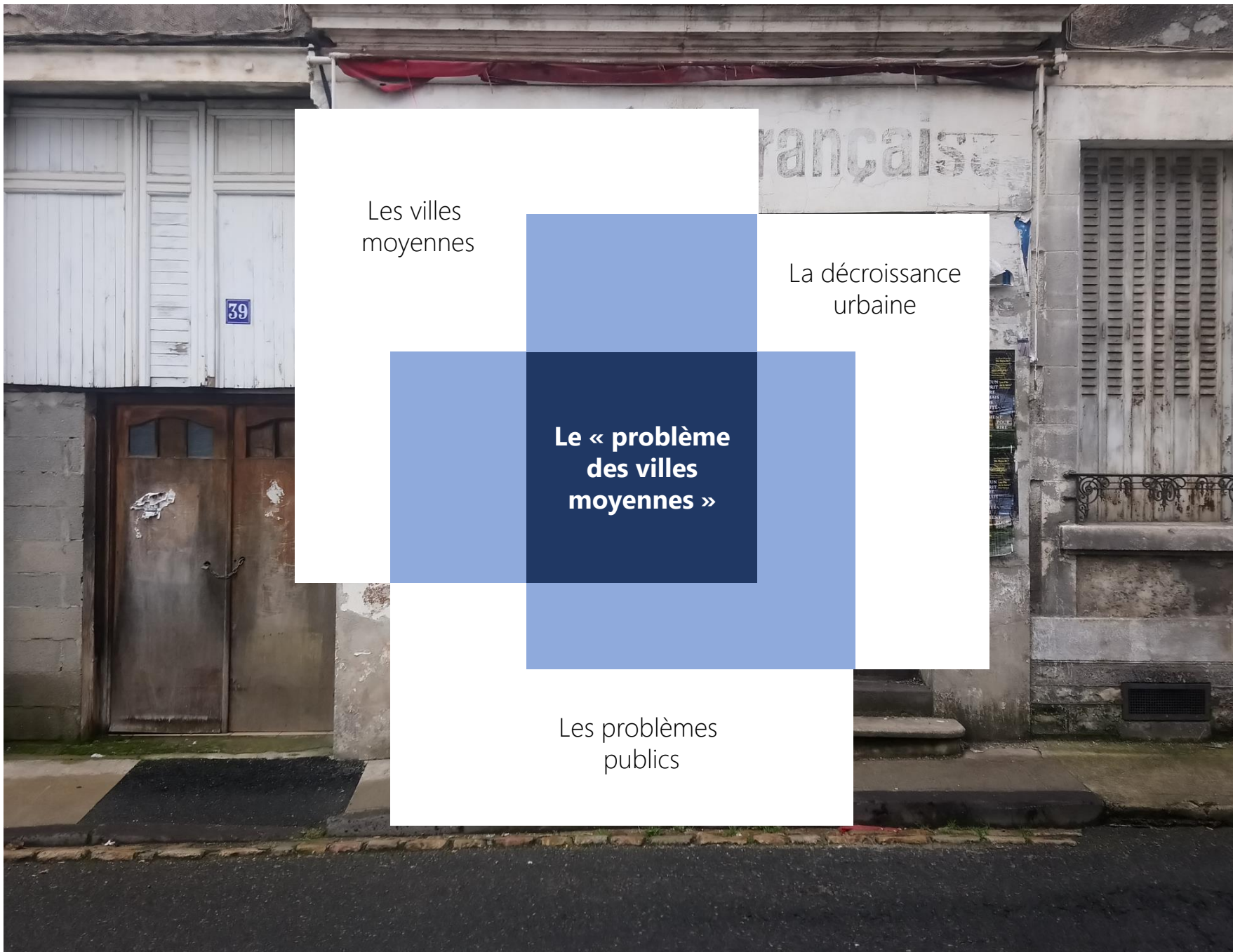


# CADRE DE LA RECHERCHE

## PARTIE I.







Les villes  
moyennes

La décroissance  
urbaine

**Le « problème  
des villes  
moyennes »**

Les problèmes  
publics

## Une géographie attentive au politique

Un intérêt pour l'**articulation entre l'espace et le politique** en prenant au sérieux, en particulier, la notion de « territoire » chère aux géographes

Elle prête aussi **une attention privilégiée aux perspectives théoriques et aux outils proposés par des politistes ou des sociologues du politique attentifs à l'espace**

Une recherche par **méthodes mixtes à dominante qualitative**

Une recherche **articulant un intérêt pour le local et le national**



### Revue de la littérature

Recherche bibliographique relative aux villes moyennes, à la décroissance urbaine et au développement territorial



### Entretiens semi-directifs

213 entretiens (159 enquêtés) conduits au niveau local et national



### Un travail sur archives

Analyse des publications parues dans la presse régionale, nationale et institutionnelle



### Une analyse cartographique et statistique

Une étude longitudinale relative aux résultats des élections municipales dans 140 villes moyennes

Construction du problème dans les champs médiatique, scientifique et politique

**Le national**

Cette construction influe sur la gestion locale du problème

**Le local**

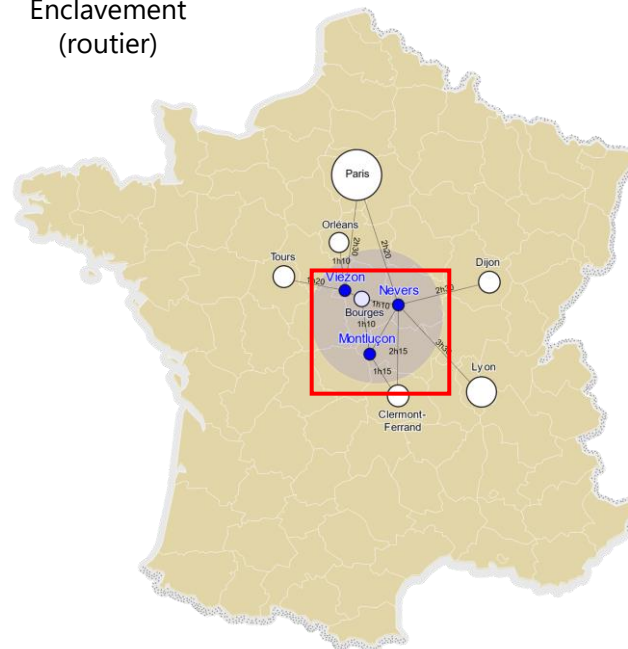
La situation au niveau local pousse à une reconnaissance du problème à l'échelle nationale

Gestion locale du problème par les communes et leurs intercommunalités

## Situation administrative



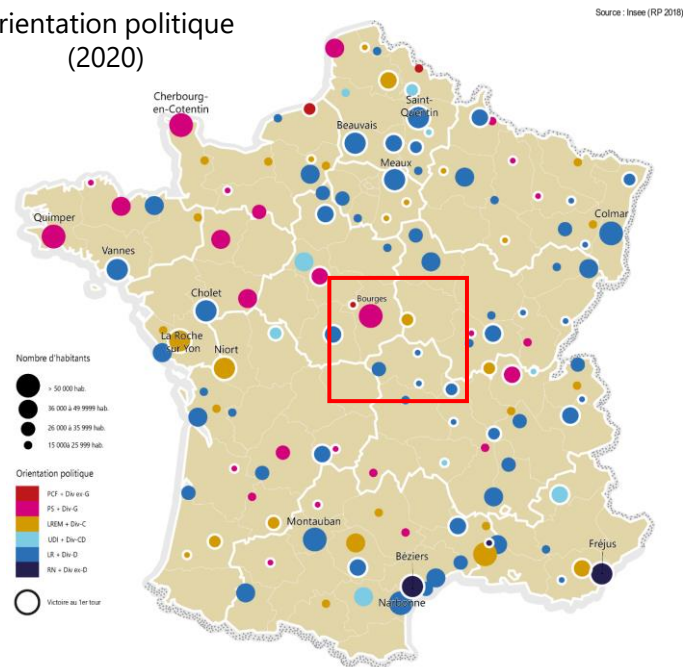
## Enclavement (routier)



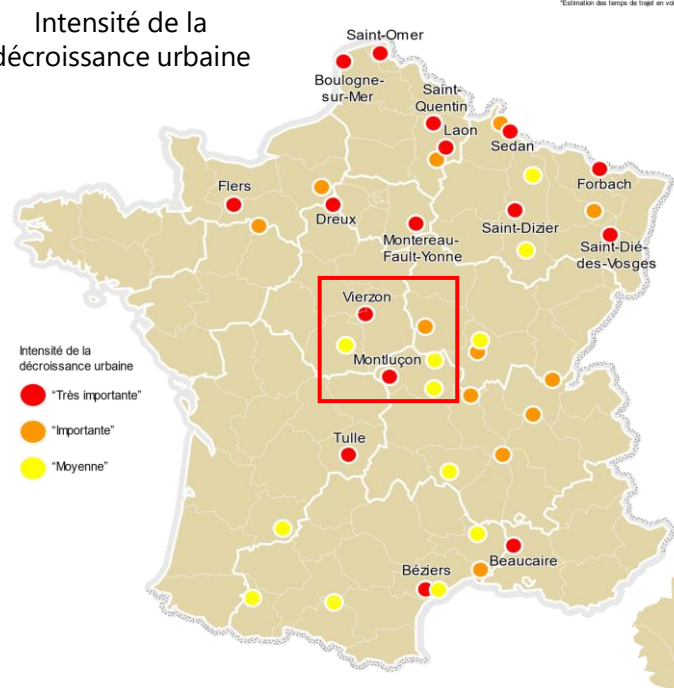
## Une étude comparative

Une enquête localisée dans trois villes moyennes en décroissance urbaine : **Montluçon** (Allier), **Nevers** (Nièvre) et **Vierzon** (Cher)

## Orientation politique (2020)



## Intensité de la décroissance urbaine



## Une mise en perspective historique

Une étude portant sur cinq décennies (1970-2020) couvrant une période s'étalant **de la fin des « Trente Glorieuses »** à nos jours



# CADRE DE L'ARGUMENTATION ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

## PARTIE II.







## Une thèse en deux parties

- (1) Le « problème des villes moyennes », un objet aux contours flous
- (2) L'action publique locale face au « problème des villes moyennes » à Montluçon, Nevers et Vierzon

Cette articulation visait à éclairer la manière avec laquelle le « problème des villes moyennes » a été identifié et mis à l'agenda à différentes époques et à différentes échelles afin de **mieux comprendre pourquoi les pouvoirs publics locaux continuent de miser continument sur un retour de la croissance démographique**



## Identification et traitement du problème

Le problème des villes moyennes a été  
appréhendé **de multiples manières et  
par des acteurs très différents**

## Un « brouillage » de l'action publique à toutes les échelles ?

À l'image de la catégorie à laquelle il  
renvoie, le « problème des villes  
moyennes » **ne bénéficie pas d'une  
définition consensuelle ni d'une  
géographique clairement établie**







## La décroissance urbaine, un « tabou » ?

Les décideurs locaux peinent à **accepter la dimension structurelle de la décroissance urbaine**. Ils tentent, selon des procédés sans cesse renouvelés, d'attirer, depuis l'extérieur, des facteurs de croissance

## Un entrepreneurialisme urbain sous contraintes ?

Ces stratégies semblent peu efficaces et peu adaptées mais s'avèrent bien souvent **la solution la plus sûre d'obtenir des moyens humains et financiers**



**PERSPECTIVES POUR  
L'ACTION PUBLIQUE :**  
POUR UN NOUVEL ACTE  
DE LA POLITIQUE DES  
VILLES MOYENNES ?

**PARTIE III.**





# Action Cœur de Ville : une réponse ambiguë aux difficultés des villes moyennes

Le lancement d'ACV en 2018 acte une nouvelle étape bienvenue mais le plan comprend en même temps 3 limites

1/ Il est peu attentif à leur diversité, 2/ Il ne traite pas le « problème » dans sa globalité, 3/ La décroissance démographique reste taboue



Habitat, commerces, emplois, transports, patrimoine, offre éducative, culturelle et sportive, services...  
Le cœur de ville est une polarité essentielle pour son bassin de vie : avec « Action Cœur de Ville », intervenir dans les centres-villes, c'est aussi œuvrer pour les territoires en périphérie.

## AGIR SUR LES CENTRES-VILLES AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le plan « Action Cœur de Ville » est un grand plan d'investissement public sur cinq ans (2018-2022) à destination des 222 villes intermédiaires qui structurent le territoire national. Il cible plus spécifiquement leurs centres-villes, qui rayonnent sur de larges bassins de vie.

À des degrés divers, ces territoires sont confrontés à la dévitalisation de leurs centres, à la mesure du déclin démographique, de la dégradation de l'offre d'habitat et de la fuite des activités commerciales en périphérie notamment.

« Action Cœur de Ville » apporte une réponse globale et transversale, à partir d'un projet porté par la collectivité, qui doit se construire autour de cinq axes.

## LES VILLES MOYENNES EN CHIFFRES

Des villes structurantes pour leur territoire ...



... mais qui présentent des difficultés



Sources : CGET, « En Détail » Regards croisés sur les villes moyennes, mars 2018  
Réalisation : CGET, service cartographie 2018

## UN PLAN « SUR-MESURE » DÉCONCENTRÉ ET DÉCENTRALISÉ

Le soutien financier se formalise par la conclusion d'une convention-cadre pluriannuelle avec la commune et son intercommunalité.  
L'adde partenarial permet d'inscrire à cette convention tout acteur public ou privé pouvant mettre ses moyens ou son expertise au service du cœur de ville : établissement public foncier, agence d'urbanisme, bailleur social, associations, entreprises...

Les projets sont conçus par les collectivités, qui sollicitent les financements auprès des services déconcentrés de l'état et des partenaires, réunis dans un comité de projet présidé par le maire.

Cette méthode « sur-mesure » permet d'accompagner les collectivités à leur rythme, de mettre en œuvre les actions déjà mûries lors de la conclusion de la convention et de réaliser en même temps toutes les études nécessaires au projet de revitalisation du centre-ville.

## LES 5 AXES

- 1 De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- 5 Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

## UN PLAN PARTENARIAL 5 MILLIARDS D'EUROS SUR 5 ANS

L'ÉTAT soutient les collectivités, notamment par le biais de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, du Fonds d'investissement et de Soutien à l'Artisanat et au Commerce, et de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux.

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS apporte 1 milliard d'euros de fonds propres (soutien à l'ingénierie, aux démarches d'innovation et de développement de la « smart city », aux investissements des opérateurs privés) et 700 millions d'euros de prêts « cœur de ville ».

L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT engage 12 milliards d'euros en faveur de la réhabilitation des logements indigents en centre-ville. L'ANAH apporte par ailleurs 25 millions d'euros aux cofinancements des directeurs de projet « Action Cœur de Ville » recrutés par les collectivités.

ACTION LOGEMENT investit 15 milliards d'euros pour faciliter la réhabilitation d'immeubles en centre-ville par des opérateurs du logement social ou des investisseurs privés.

Pour en savoir +

[coeurdeville.gouv.fr](http://coeurdeville.gouv.fr) @Min\_territoires

## 222 territoires bénéficiaires

TERRITOIRE RETENU DANS LE PLAN « ACTION CŒUR DE VILLE »

PARTENAIRES







## Réaffirmer une action « sur-mesure » dans les discours et dans les actes

L'un des principaux écueils des politiques publiques est de revendiquer une approche « sur-mesure » tout en reposant, dans les faits, trop souvent sur des logiques standardisées

Dans cette logique, la création d'un fonds national d'expérimentation territoriale représenterait un levier structurant



## Sortir du « chacun pour soi territorial » et de l'attractivité à tout prix

Aujourd'hui encore, les concurrences territoriales restent vives, en raison de la quête d'attractivité « à tout prix » et de politiques publiques structurées autour d'appels à projet

Il devient donc nécessaire d'ouvrir une réflexion sur les leviers permettant d'assurer la soutenabilité financière des collectivités en décroissance démographique,







## **Cibler prioritairement les villes moyennes les plus vulnérables**

À force de vouloir « accompagner toutes les villes », les dispositifs existants peinent parfois à transformer les situations les plus critiques.

Une action publique plus efficace pourrait passer par une reconnaissance claire de ces écarts et par un ciblage renforcé des moyens sur les territoires les plus en difficulté



